



FORMULAIRE D'INSCRIPTION A UN STAGE INTENSIF DE LANGUE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Je, soussigné(e), (Nom et Prénom du responsable)*

responsable légal de l'élève, (Nom et Prénom de l'élève)*

en classe de (désignation de la classe)*

demande l'inscription de mon fils / ma fille à un stage intensif de langue gratuit organisé par l'Académie de Paris* :

Vacances de :	Langue	Semaine 1 ou Semaine 2	Matin ou Après-midi

(ATTENTION : Vous ne pouvez demander qu'une seule langue pour une même semaine. Pour l'allemand, les inscriptions sont ouvertes uniquement le matin. Vous avez également la possibilité de vous inscrire à deux langues sur une même session, ex : espagnol le matin de la semaine 1 et anglais le matin de la semaine 2)

J'atteste avoir été informé(e) des conditions d'organisation du stage et avoir pris connaissance du fait que, dans le cas où le nombre de candidatures excéderait la capacité d'accueil, ma demande d'inscription pourrait être déplacée sur un autre moment de la période de vacances scolaires souhaitée (ex : matin au lieu d'après-midi).

Dans le cas où la candidature de mon enfant serait retenue, **je m'engage à veiller à son assiduité au stage.**

Les résultats des affectations seront disponibles dans le lycée d'origine de l'élève au secrétariat du Proviseur.

Pour être informé par courrier électronique du lieu de stage et des absences, j'indique mon **adresse électronique***, ici :

.....@.....

Je joins mes coordonnées téléphoniques afin d'être contacté(e) rapidement en cas de problème :

Tél* :

Fait à, le
Signature du responsable légal suivi de la mention lu et
approuvé :

**(Obligatoire pour la validation de l'inscription)*

Afin de constituer des groupes les plus homogènes possibles, il est demandé au professeur de langue d'estimer pour cet élève le niveau de langue pour l'expression et la compréhension orales : (Cocher le niveau correspondant)

- Anglais : A1 A2 B1 B2 C1 C2
- Espagnol : A1 A2 B1 B2 C1 C2
- Allemand : A1 A2 B1 B2 C1 C2

Visa du professeur de langue :

Visa du Proviseur :



STAGES INTENSIFS DE LANGUES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES LETTRE AUX PARENTS

Dans sa lutte contre les inégalités, l'Education Nationale a décidé, par une mesure éducative nouvelle, d'aider les élèves en difficulté dans l'apprentissage des langues et de permettre à ceux qui ne peuvent bénéficier de soutiens linguistiques de pratiquer oralement une langue.

Ces stages, ouverts à tous **les lycéens** des établissements publics parisiens, ont pour but de renforcer les compétences linguistiques acquises durant les cours.

Ainsi, l'Académie de Paris met en œuvre, pour les périodes de congés scolaires, des stages intensifs d'anglais, d'allemand et d'espagnol entièrement gratuits.

Ces stages intensifs, assurés par des intervenants (le plus souvent des professeurs ou assistants de langue), sont organisés pendant cinq jours consécutifs du Lundi au Vendredi en petit groupe à raison de séances quotidiennes de trois heures.

Ils portent exclusivement sur la pratique orale de l'anglais, de l'espagnol ou de l'allemand sous la forme d'échanges, à partir de supports variés (audio, vidéo, presse écrite et internet).

L'ensemble de ces moyens permet aux élèves de s'exprimer dans un cadre privilégié et en toute confiance.

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à un stage intensif de langue doivent remplir le formulaire d'inscription (remis par le lycée ou téléchargeable sur le site de l'Académie de Paris www.ac-paris.fr) et le rendre, dûment complété, à l'établissement d'origine aux dates indiquées, afin que la saisie des vœux puisse être effectuée. L'établissement d'origine procède à la saisie même s'il n'organise pas lui-même des stages. Toute demande arrivée hors délais ne pourra être traitée.

Le calendrier des stages pour l'année scolaire 2019/2020 :

VACANCES SCOLAIRES		SESSIONS DE STAGES	DATES DE SAISIE DES INSCRIPTIONS SUR STIL	COMMUNICATION DES AFFECTATIONS
HIVER	8 février 2020 au 24 février 2020	Semaine 1 : 10/02/2020 au 14/02/2020	Du 20/01/2020 au 31/01/2020	Entre le 10/02/2020 et le 14/02/2020
PRINTEMPS	4 avril 2020 au 20 avril 2020	Semaine 1 : 06/04/2020 au 10/04/2020	Du 16/03/2020 au 27/03/2020	Entre le 06/04/2020 et le 10/04/2020
ETE	4 juillet 2020 au 1 ^{er} septembre 2020	Semaine 1 : 06/07/2020 au 10/07/2020 Semaine 2 : 24/08/2020 au 28/08/2020	Du 25/05/2020 au 12/06/2020	Entre le 22/06/2020 et le 26/06/2020

A la clôture des inscriptions, les services de l'Académie de Paris procèdent à la répartition des élèves dans les groupes. Les élèves sont affectés dans la limite des places disponibles dans un des établissements organisateurs.

Le lieu du stage est communiqué aux élèves par leur établissement. Les parents ayant renseigné leur adresse électronique recevront une notification indiquant les dates, heures et lieu du stage.

Dès lors que votre enfant est retenu à un stage, il mobilise une place. Sa présence y est donc obligatoire. Toute absence sera communiquée à l'établissement d'origine ainsi qu'aux parents, par courriel.

Pour le recteur de l'académie de Paris,

Pour le directeur de l'académie de Paris, et par délégation :

La Directrice académique des services de l'éducation nationale chargée des lycées et de la liaison avec l'Enseignement supérieur

Catherine MERCIER-BENHAMOU